

TAUX EN VIGUEUR À PARTIR DU 1 JANVIER 2019

Actions et obligations

Vous trouverez dans les tableaux ci-dessous un aperçu complet de nos taux et des taxes boursières en vigueur. Pour toutes questions ou commentaires, veuillez contacter notre salle des marchés au +32 3 241 09 99.

Transactions boursières

Bourse	Frais fixes	Courtage	Frais de bourse		Taxe boursière étrangère
			%	minimum	
Euronext*	7,5 EUR	Voir tableau	-	12,50 EUR	Actions françaises à grande capitalisation 0,3% à l'achat
Allemagne	7,5 EUR	Voir tableau	0,20%	15 EUR	
Pays européens**	7,5 EUR	Voir tableau	0,20%	35 EUR	Irlande 1% à l'achat Italie 0,1% à l'achat
Grèce	7,5 EUR	Voir tableau	0,40%	60 EUR	0,3% à la vente
Royaume-Uni	7,5 EUR	Voir tableau	0,20%	25 GBP	0,5% à l'achat, 1% sociétés irlandaises
États-Unis	7,5 EUR	Voir tableau	0,20%	20 USD	ADR France 0,3% à l'achat
Canada	7,5 EUR	Voir tableau	0,20%	40 CAD	
Australie	7,5 EUR	Voir tableau	0,40%	90 AUD	
Japon	7,5 EUR	Voir tableau	0,40%	3 200 JPY	
Hong Kong	7,5 EUR	Voir tableau	0,40%	600 HKD	0,1080%
Singapour	7,5 EUR	Voir tableau	0,60%	220 SGD	0,0475%
Nouvelle-Zélande	7,5 EUR	Voir tableau	0,40%	105 NZD	
Afrique du Sud	7,5 EUR	Voir tableau	0,40%	590 ZAR	
Indonésie	7,5 EUR	Voir tableau	0,60%	1 400 000 IDR	
Malaisie	7,5 EUR	Voir tableau	0,60%	500 MYR	
Thaïlande	7,5 EUR	Voir tableau	0,60%	5 000 THB	

* Actions nominatives : achat et vente sur Euronext : courtage + 0,5% avec un minimum de 200 EUR.

** Autriche, Luxembourg, Italie, Espagne, Portugal, Suède, Danemark, Norvège, Finlande, Suisse.

Courtage	
Valeur en EUR	Pourcentage
0 - 25 000	0,8%
25 001 - 50 000	0,7%
50 001 - 100 000	0,6%
100 001 - 200 000	0,4%
> 200 000	0,3%
Remarque	
Euronext : minimum 12,50 EUR	
Gestion conseil : 50% du courtage	

Obligations lors de l'émission ou hors bourse

	Courtage	Frais fixes	Minimum	Maximum
Souscription de bons d'État belges et de bons de caisse*	0,0%	0 EUR	0 EUR	0 EUR
Souscription et achat de certificats de trésorerie	0,2% sur base annuelle	7,5 EUR	12,5 EUR	500 EUR
Achat et vente d'obligations hors bourse				
Terme 0 – 3 ans	0,3%	7,5 EUR	0 EUR	0 EUR
Terme 3 – 5 ans	0,5%			
Terme 5 – 10 ans	1,0%			
Terme > 10 ans	1,2%			

* Dierickx Leys Private Bank reçoit pour cela une commission de placement de max. 0,95%

Marché Euronext Expert (ventes publiques)

Bourse	Frais fixes	Courtage		Frais de bourse	
		%	minimum	%	maximum
Euronext	7,5 EUR	1%	30 EUR	0,8%	1 000 EUR

Options

Options sur Euronext Bruxelles, Amsterdam et Paris

Options sur actions, indices et devises (x100)		
Nombre de contrats	Taux/contrat	Minimum
1 - 49	6 EUR	18 EUR
50 ou plus	5 EUR	/
Exceptions	Taux/contrat	Minimum
Clôture ET prime jusqu'à 0,09 EUR	2,25 EUR	0

Options sur les autres bourses

Bourse	Quantité	Taux/Contrat	Minimum par bordereau
États-Unis	1 - 19	9 USD	25 USD
	20 - 49	7 USD	
	50 - ...	5 USD	
Londres	1 - 19	9 GBP	20 GBP
	20 - 49	7 GBP	
	50 - ...	5 GBP	
Eurex	1 - 19	9 EUR	30 EUR
	20 - 49	7 EUR	
	50 - ...	5 EUR	
Exceptions	Prime	Taux/contrat	Minimum par bordereau
États-Unis	jusqu'à 0,09 EUR	3 USD	20 USD
Londres	jusqu'à 0,09 EUR	3 GBP	20 GBP
Eurex	jusqu'à 0,09 EUR	3 EUR	20 EUR

Exercice/règlements

Actions : voir Taux - Actions et obligations.

Obligations : voir Taux - Actions et obligations.

Règlement en espèces indices Euronext : 0,3% de courtage avec un minimum de 30 EUR.

Règlement en espèces autres marchés : 0,6% de courtage avec un minimum de 30 EUR.

Contrats de change

Contrats de change	Taux/10 000 EUR	Maximum
ouverture	0,250%	250 EUR
clôture	0,125%	125 EUR

Fonds

Dierickx Leys Fund I & II

À charge de l'investisseur	Commission de transaction		En cas de changement de compartiment	
	Entrée	Sortie		
		Capitalisation*		Distribution
Solde	0% Frais d'entrée	0%	0%	0%
Defensive				
Dynamic				
Bond				
Bond Corporate				
Equity				
Growth				
DBI				
Systematic	0,5%	0,5%	0,5%	

* Sortie parts de capitalisation voir tableau taxe boursière

Fonds de tiers

	Droit fixe	Courtage
Achat	50 EUR	jusqu'à 50 000 EUR : 1%* à partir de 50 000 EUR : 0,5%*
Vente	50 EUR	0 EUR*
Gestion conseil : 50% du courtage		

* + frais émetteur

Les fonds d'investissement facturent normalement une indemnité pour la gestion du fonds : la commission de gestion annuelle. Celle-ci représente un pourcentage du capital investi moyen et est incluse dans le cours du fonds.

Une partie des frais de gestion est payée par le fournisseur du fonds à Dierickx Leys Private Bank pour son rôle d'intermédiaire dans la distribution du fonds et pour le suivi. Cette indemnité peut varier selon le fournisseur et le fonds. Pour les fonds de fournisseurs tiers, le niveau de l'incitation (inducement) est en ligne avec le marché. Il varie généralement entre 50% et 70% de la commission de gestion. Le montant de l'indemnité peut être demandé à notre service commercial dans chaque cas particulier.

Or

Courtage	%	Minimum
Or physique par gramme	1,00%	25 EUR
Pièces en or	2,00%	25 EUR
Droits de garde or physique *	0,50%** (base annuelle)	0 EUR
Trackers sur l'or	Taux actions et obligations	

* les nouveaux achats d'or physique ne peuvent pas rester sous la garde de la banque

** à majorer de 21% de TVA

Comptes d'épargne

Taux d'intérêt actuels sur le compte d'épargne en euros

Nous créditions mensuellement les intérêts de votre compte d'épargne.

Ce compte d'épargne est « non réglementé » conformément à la loi du 7-12-2008. Il est donc soumis au précompte mobilier sans exonération.

Taux d'intérêt actuels		
Valeur en EUR	Intérêts créditeurs bruts	Intérêts créditeurs nets (30% PM)
jusqu'à 25 000	0,00%	0,00%
> 25 000	0,00%	0,00%

Les taux d'intérêt varient en fonction du taux d'intérêt officiel du marché dans ces devises. Vous pouvez en prendre connaissance en contactant notre service financier au +32 3 241 09 80.

Divers

Service sans frais

La conservation d'instruments financiers	Gratuit
L'ouverture et la fermeture de comptes (comptes à vue, d'épargne et titres)	Gratuit
Virement de fonds vers des comptes internes et des institutions financières belges	Gratuit
Opérations sur titres (à l'exclusion des frais des correspondants)	Gratuit
Transmission d'extraits, de bordereaux et d'autres informations	Gratuit
Compte inactif (procédure des comptes dormants)	€ 25/an + TVA
Compte bloqué inactif > 1 an	0,20%/an (minimum 100 €)

Frais d'administration

Gestion conseil (B)	Capital	Taux *
Frais de gestion**	< 500 000	0,70%
	jusqu'à 1 million	0,60%
	jusqu'à 2 millions	0,50%
	jusqu'à 4 millions	0,40%
	> 4 millions	0,30%

* l'indemnité de gestion minimale sur une base annuelle s'élève à 1 750 euros

** la valeur de nos fonds internes dans le portefeuille est déduite pour le calcul de la commission de gestion

Gestion discrétionnaire	
Capital	Taux all-in*
Jusqu'à 1 million	1,20%
> 1 million	1,00%

* la TVA n'est pas comprise dans le taux all-in

** la valeur de nos fonds internes dans le portefeuille est déduite pour le calcul de la commission de gestion

Les frais liés à la gestion conseil et à la gestion discrétionnaire sont facturés tous les trimestres.

Services juridiques et fiscaux

Planification financière	Compte standard	Compte en gestion
Donation	200 euros/heure (min. 100 euros)*	gratuit
Établissement des statuts	200 euros/heure (min. 100 euros)*	gratuit
Structuration du capital	200 euros/heure (min. 100 euros)*	gratuit
Plan d'intérêt	200 euros/heure (min. 100 euros)*	gratuit
Succession	200 euros/heure (min. 100 euros)*	
Consultation des archives	200 euros/heure (min. 100 euros)*	

** majoré de 21% de TVA

Frais pour le versement du capital et des coupons

Coût du capital	Courtage	Minimum	Maximum
Emprunts d'État belges	0,00%		
Autres obligations, bons de caisse et fonds	0,20%	15 €	50 €
Obligations rétro convertibles lors de la conversion en actions	7,5 €		

Frais de coupons*	Courtage	Maximum
Belgique	0,50%	100 €
Étranger	1,00%	100 €

* majoré de 21% de TVA et des frais éventuels correspondant

Opérations sur titres

Transfert de titres vers un compte interne	gratuit
Transfert de titres vers un compte externe	50 €/ligne*
Dépôt de titres en vue de la participation à l'assemblée générale	7,50 €* [*]
Conversion de titres au porteur en titres nominatifs	50 €* [*]
Conversion d'actions en actions bonus fidélité	50 €* [*]

* majoré de 21% de TVA et des frais éventuels du correspondant

Opérations financières

Intérêts débiteurs sur une base annuelle pour les montants en euros (sans commissions supplémentaires)	4,35%
Transfert en euros vers des comptes internes et des institutions financières belges	Gratuit
Transfert en euros vers des institutions financières remplissant les conditions suivantes : • mention correcte des codes IBAN et BIC du donneur d'ordre et du bénéficiaire • en provenance ou vers des États membres de l'Europe appartenant à la zone SEPA	Gratuit
Autres virements	15 € + frais du correspondant*
Encaissement de chèques étrangers	30 € + frais du correspondant*

** majoré de 21% de TVA

Offre publique d'achat (OPA)

7,5 € droits fixes + frais éventuels du correspondant

Taxe boursière

Taxe boursière belge : applicable uniquement aux résidents belges

Nature du titre	Marché secondaire		Marché primaire	
	Achat	Vente	Souscription	
Obligations, bons de caisse	0,12%	0,12%	0,00%	
OLO, obligations linéaires	0,00%	0,00%	0,00%	
Actions	0,35%	0,35%	0,00%	
Certificats d'actions belges	0,12%	0,12%	0,00%	
Certificats immobiliers	0,35%	0,35%	0,00%	
Warrants, turbos	0,35%	0,35%	0,00%	
Or et options	0,00%	0,00%	0,00%	
Instruments de placement collectif	En bourse		Marché primaire	
	Achat	Vente	Souscription	Sortie
Sicav, Sicav distribution	0,12%	0,12%	0,00%	0,00%
Sicav capitalisation	1,32%	1,32%	0,00%	1,32%

Marché primaire = émission de nouveau capital ou sortie de capital

Marché secondaire = négociation (achat et vente) de capital existant en bourse

Trackers	En bourse	
	Achat	Vente
Enregistré en Belgique – distribution	0,12%	0,12%
Enregistré en Belgique – capitalisation	1,32%	1,32%
Enregistré dans l'EEE, pas en Belgique – capitalisation et distribution	0,12%	0,12%
Non enregistré en Belgique ni dans l'EEE – capitalisation et distribution	0,35%	0,35%

Montant maximal

Taxe 0,12%	1 300 EUR
Taxe 0,35%	1 600 EUR
Taxe 1,32%	4 000 EUR

Depuis le 1er janvier 2017, la taxe boursière est également due lorsque les investisseurs belges effectuent des transactions par l'intermédiaire de courtiers étrangers.